

## **Interpellation du Ministre de la Mobilité sur la nécessité de planifier l'accessibilité de la SNCB aux personnes à mobilité réduite.**

Les associations belges représentant les personnes à mobilité réduite souhaitent interpellier le Gouvernement Fédéral sur les difficultés rencontrées par un belge sur trois pour accéder en autonomie au transport ferroviaire en Belgique.

Aujourd'hui, bien que des projets soient réalisés par la SNCB en concertation avec les représentants des personnes handicapées pour améliorer l'accessibilité de son réseau<sup>1</sup>, prendre le train en autonomie reste un véritable défi pour un grand nombre de nos concitoyens. En effet, accéder aux quais, monter dans le train, planifier son voyage, acheter son ticket, ... peut s'avérer difficile pour les personnes en situation de handicap, mais pas seulement : ces difficultés sont également rencontrées par les parents avec une poussette, les personnes avec des valises, les cyclistes, les personnes âgées ou dans le plâtre, les futures mamans, ...



Nous demandons aujourd'hui un engagement supplémentaire du gouvernement fédéral et de la SNCB-Holding pour planifier de manière ambitieuse et communiquer publiquement sur la mise en accessibilité intégrale des services et infrastructures de la SNCB-Holding : gares, quais, trains, bornes d'achat des tickets, signalétique, supports de communication, guichets, formation du personnel ...

Ensemble, les associations représentant les personnes à mobilité réduite se rassemblent pour demander au Ministre Fédéral de la Mobilité:

- **Un audit de l'accessibilité de l'ensemble des services et infrastructures, révisé et publié annuellement**
- **Un plan stratégique de mise en accessibilité du réseau de transport ferroviaire belge ambitieux, incluant des délais et des budgets dédiés**

[Cliquez ici pour rejoindre les organisations signataires de l'appel !](#)

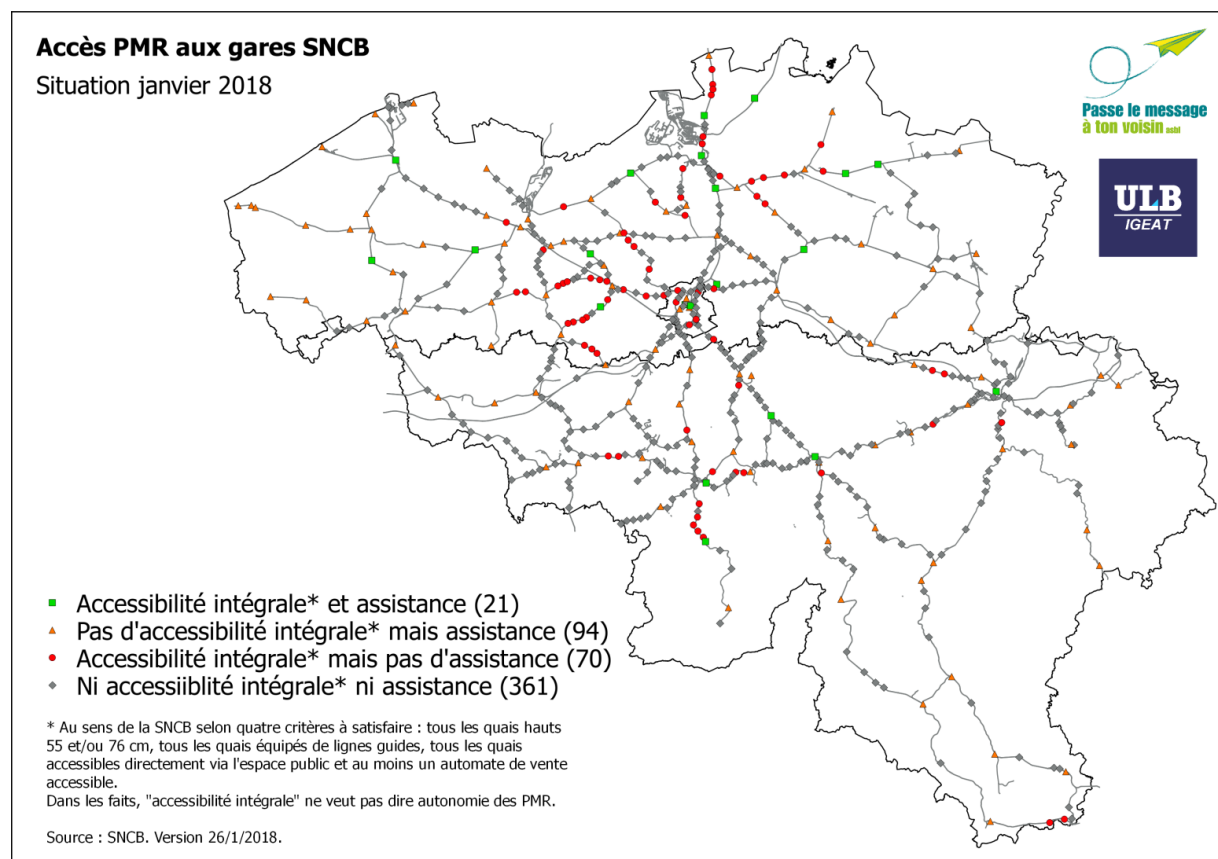
Cette lettre sera envoyée au nom de tous les signataires de l'appel au Ministre Fédéral de la Mobilité, Mr Belot. Le courrier sera également envoyé pour information à la SNCB-Holding et au Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées, organisme de consultation officiel de la SNCB pour les questions relatives aux personnes handicapées.

---

<sup>1</sup> La gare de Bruxelles-Schuman s'est dernièrement ajoutée à la liste des gares offrant une assistance à l'embarquement aux personnes se déplaçant en chaise roulante ; un travail est également initié pour développer un kit pédagogique à destination des personnes en situation de handicap intellectuel afin de les aider à prendre le train en autonomie.

ANNEXES :

Infographie : 70 gares dites « *intégralement accessibles* » n'autorisent cependant pas la réservation de l'assistance pour embarquer dans le train !



Point de contact :

Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles

[info@cawab.be](mailto:info@cawab.be)

0493/88.83.89